

Défis et opportunités de la migration dans le contexte tunisien

L'École d'été sur la migration a traité des « *Défis et opportunités de la migration dans le contexte tunisien* » du lundi 14 au samedi 19 septembre 2015, à la Cité des Sciences à Tunis. Cet événement a été organisé par l'IOM/OIM et l'INTES (l'Institut National du Travail et des Études Sociales) en partenariat avec l'IRMC (Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, USR 3077), le CETUMA (Centre de Tunis pour la Migration et l'Asile) et l'OTE (l'Office des Tunisiens à l'Étranger).



Cette rencontre qui a été pluridisciplinaire et internationale, avait pour objectif premier de favoriser l'échange et la rencontre entre plusieurs acteurs et actrices concerné-e-s par les questions de migration en Tunisie. Les thèmes traités ont été transversaux et complémentaires ; les situations migratoires étant entremêlées et concernant plusieurs dimensions telles que l'économique, le politique, le juridique et tout autre dimension sociale de la vie des individus et des sociétés ; société hier

d'émigration devenue aujourd'hui d'immigration et/ou de passage tels les pays du Maghreb. Ces six jours ont donc permis de croiser, de transmettre et de discuter des analyses et des points de vue de chercheur-e-s venus du Maghreb et d'Europe avec des étudiant-e-s qui travaillent sur les questions migratoires, des acteurs et actrices de la société civile, des cadres de la fonction publique et académique et des experts, majoritairement tunisiens.

La méthodologie a été le premier thème traité, avec des interventions sur les questions de contextualisation et de concepts. Cela a permis, à la fois de poser la construction de l'objet migration au travers d'une lecture actualisée des flux migratoires dans le monde aujourd'hui, et l'évolution historique et socio-démographique des migrations en Tunisie. Ces problématiques ont beaucoup évolué dans le monde et particulièrement en Afrique du Nord et en Tunisie depuis « le Printemps arabe » de 2011 donnant lieu à un nouveau vocabulaire et de nouvelles catégories parfois réactualisées et trop souvent amalgamées. Un éclairage a donc été apporté sur l'usage des mots et des figures en lien avec les migrations (immigré, émigré, migrant, transmigrant, étranger, réfugié, déplacé, migrant en situation illégale, clandestin), que ce soit concernant les statuts juridiques selon le droit international, le Haut Commissariat pour les Réfugiés ou les instances juridiques des pays du Maghreb. La question des données statistiques sur les migrations n'a pas été oubliée et a donné lieu à des débats riches sur l'accessibilité, la collecte et le partage de ces dernières et sur la manière dont ces modalités pourraient être améliorées pour participer à la réflexion de la

gouvernance de la migration en Tunisie et à la mise en place des mesures sociales et politiques adéquates. Certains pays comme la Tunisie font en effet face à un nouveau phénomène migratoire, celui d'être passé en moins de 10 ans de pays d'émigration à celui d'immigration et/ou de transit.

Un second thème traité a permis d'apporter un éclairage sur les cadres légaux nationaux et internationaux quant à la gestion des mobilités des populations et de leur installation ou circulation. Il s'agissait ici de rappeler non seulement le droit à la protection des migrants et des réfugiés dans le droit européen mais aussi dans celui, encore en construction, maghrébin tel le cas de la Tunisie avec les réfugiés syriens mais aussi les réfugiés libyens et les migrants d'Afrique subsaharienne qui transitent par le Maghreb pour se rendre en Europe mais qui souvent s'installent dans un des pays traversés. Cette thématique interrogeait à la fois la question de la protection sociale, économique et juridique tout autant que celle de la mobilité et de la libre circulation des individus. Il a été de ce fait question des mobilités des Tunisiens à l'étranger (TRE) ainsi que de l'impact et de la facilitation des droits des binationaux (celles et ceux qui ont deux résidences dont une en Tunisie et l'autre dans un des pays européens).



Sonia Hasnia Missaoui



M. Michel Poulain © youtube.com

Le troisième thème découle tout naturellement du second puisqu'il a permis de mieux saisir les liens entre migrations et développement. Il va de soi que tout processus migratoire impacte le développement économique des régions touchées mais pas seulement. Il transforme aussi les instances concernées, les populations croisées que ce soit culturellement ou socialement. Ce lien entre migration et développement permet à la fois de mesurer les apports (en termes de croissance économique, sociale et politique) générés par l'arrivée des

migrants dans une société mais aussi le vide laissé par le départ de ces derniers. Et pour ce faire, il a été question de circulation des compétences autant du Sud vers le Nord que du Nord vers le Sud, de gestion des transferts de fonds et de l'impact que ces derniers ont sur le développement local en Tunisie ou sur le marché du travail.

Ces six journées ont permis à chacun et chacune de s'interroger sur l'évolution des migrations et les conséquences que cela pourrait avoir non seulement sur la Tunisie, pays en transition politique et en

pleine reconstruction sociale mais aussi sur les autres pays du Maghreb, sur les relations inter-Maghreb et entre les deux rives de la Méditerranée.

Depuis 2011 et depuis la guerre en Syrie, une nouvelle vague de migrants nommés tantôt des « déplacés » ou des « réfugiés » est en train de changer la donne migratoire et les politiques des pays dits « d'accueil » questionnant ainsi à la fois les stratégies politiques des pays récepteurs, les transformations des pays de transit et de nouvelles formes de gouvernance. Cette vague met à l'épreuve les niveaux d'hospitalité de chaque pays concernés et les nouvelles formes identitaires en train d'émerger suite à ces circulations.

Au terme de cette première formation, le comité scientifique de l'École d'été souhaite désigner des candidats (5 en master et/ou 2 en thèse) qui auront déposé un dossier pour un projet de recherche sur les migrations en Tunisie afin de bénéficier d'une bourse spéciale proposée par l'OIM, permettant ainsi de maintenir une continuité scientifique concrète.

Sonia Hasnia Missaoui



© tunisia.iom.int